

Note Méthodologique : mise à disposition agents ssiap

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

La prestation répond aux exigences de sécurité incendie et d'assistance aux personnes sur des sites ERP/IGH et autres infrastructures sensibles.

- Conformité réglementaire prévention incendie et évacuation.
- Présence d'agents SSIAP qualifiés pour interventions rapides.
- Réduction des risques et protection des personnes et des biens.
- Dispositif adapté aux spécificités des sites (activité, configuration, risques).

Point clé : La mise à disposition SSIAP combine conformité ERP/IGH, expertise opérationnelle et amélioration continue (reporting, audits).

Objectifs de la mission

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
 - Garantir la conformité aux règles en vigueur.
 - Maîtriser les risques liés au feu et prévenir les accidents.
 - Mettre en place des procédures d'évacuation efficaces.
 - Fournir un accompagnement opérationnel par des agents formés.
 - Amélioration continue via suivi et rapports d'intervention réguliers.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic des besoins et évaluation des risques du site.
 - Sélection d'agents certifiés (SSIAP 1/2/3) et formation continue adaptée.
 - Définition des missions, des horaires et des procédures d'intervention.
 - Intégration des agents et coordination avec les équipes en place.
 - Reporting régulier des interventions et audits périodiques.
 - Ajustement des moyens selon l'évolution des risques et des exigences.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Analyse des besoins spécifiques

- Diagnostic des risques, de l'activité et de la configuration des locaux.
- Prise en compte des exigences réglementaires applicables.

- Résultat : cadrage précis de la prestation et dimensionnement des moyens.

Étape 2 : Sélection et formation des agents SSIAP

- Vérification des certifications et mise à jour des compétences.
- Formation continue adaptée aux contraintes du site.
- Résultat : équipe conforme, opérationnelle et intégrée au contexte client.

Étape 3 : Mise en place opérationnelle et coordination

- Intégration des agents sur site et coordination avec les équipes internes.
- Définition claire des missions, des horaires et des procédures d’intervention.
- Résultat : dispositif opérationnel, piloté et aligné aux besoins.

Étape 4 : Suivi, audit et amélioration continue

- Suivi régulier des interventions et reporting précis.
- Audits périodiques de performance et de conformité.
- Résultat : adaptation continue des moyens selon risques et réglementation.

Planning / durée / jalons

Élément	Modalités
Formats d’intervention	Présence permanente, horaires spécifiques, ou astreinte (selon site).
Horizon de contrat	Missions ponctuelles à contrats annuels renouvelables.
Qualifications mobilisables	SSIAP 1 / SSIAP 2 / SSIAP 3 selon besoins opérationnels.
Jalons clés	Diagnostic des besoins → Cadrage du dispositif → Déploiement sur site → Audits & reporting périodiques.
Délai de déploiement	En quelques semaines après signature (selon formalités et préparation du site).
Ajustement des effectifs	Modulable selon horaires, flux de personnes, saisonnalité.

Rôles & responsabilités

Client

- Coordination terrain avec les équipes en place pour l’intégration des agents.
- Mise à disposition des documents nécessaires (diagnostic des risques, évaluation des besoins, plans, fiches techniques).
- Modulation des effectifs selon périodes d’activité, horaires et flux.

Consultant

- Réaliser le diagnostic et cadrer les besoins et risques.
- Sélectionner des agents certifiés, assurer la formation continue et l’intégration.
- Définir missions, horaires et procédures; piloter la mise en place opérationnelle.
- Assurer le suivi, le reporting et les audits; adapter les moyens; veille réglementaire.

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Diagnostic des risques et évaluation des besoins en sécurité incendie.
- Plans du site et fiches techniques.
- Données sur l'activité et la configuration des locaux.
- Exigences réglementaires applicables au site.
- Modalités souhaitées de présence (permanence, horaires, astreinte).
- Qualifications et effectifs SSIAP attendus (1/2/3).
- Coordination avec les équipes internes pour l'intégration opérationnelle.

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Pilotage opérationnel coordonné avec les équipes du site.
- Vérification des certifications et mise à jour régulière des compétences des agents.
- Suivi des interventions avec reporting précis et régulier.
- Audits périodiques pour évaluer performance et conformité.
- Amélioration continue et adaptation des moyens selon l'évolution des risques.
- Veille constante de la réglementation et intégration des évolutions.
- Flexibilité d'ajustement des effectifs en fonction des besoins du site.